

Toulouse Aerospace Express 9,8 millions d'euros pour les études de la 3^{ème} ligne de métro

La Commission Européenne a décidé d'apporter une subvention de 9,8 millions d'euros pour la réalisation des études de la 3^{ème} ligne de métro « Toulouse Aerospace Express » au titre du Mécanisme pour l'Interconnexion Européenne (MIE). Ce montant représente 50 % du coût total de ces études, établies à 19,6 millions d'euros par le SMTC-Tisséo - soit le montant maximum de subvention qui pouvait être obtenu.

Le dossier toulousain a été sélectionné parmi les 195 dossiers retenus (dont 20 français). 427 dossiers avaient été déposés, dont 40 français. Il porte le seul projet de transport urbain financé dans notre pays par l'Union Européenne.

La Commission Européenne a notamment été sensible aux nombreuses propositions d'interconnexion du projet de 3^{ème} ligne de métro avec les gares (en premier lieu Matabiau, future gare TGV) et l'aéroport international de Toulouse-Blagnac. Cette position légitime les principes décidés par le SMTC-Tisséo pour déterminer son tracé.

Pour Jean Michel LATTES, Président du SMTC-Tisséo : *« Il s'agit de la deuxième bonne nouvelle en faveur de la 3^{ème} ligne de métro. Après le niveau français, à travers le débat public voulu par la commission nationale compétente, cette décision apporte la preuve de la reconnaissance de notre projet au niveau européen ».*